

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE DU TOKEN POWER

le 1er octobre 2022

Article 1 - Emetteur

Raison sociale : CHAINR OÜ

Numéro d'enregistrement : 16331035

Siège social : Harju maakond, Tallinn, Kesklinna linnaosa, Tornimäe tn 7-26, 10145, Estonie

Email : admin@chainr.io

Article 2 - Offre

Nom du jeton : POWER

Format technique : ERC20

Valeur unitaire au cours du jour et heure d'achat

Montant d'achat minimum : 10 EUR

Devises de règlement acceptées : Euros (EUR) et certaines crypto-monnaies ETH, USDT, USDC, DAI, BUSD, BNB

Article 3 - Nature du jeton POWER

Le jeton POWER est un actif incorporel représentant, sous forme numérique, un ou plusieurs droits qui peuvent être émis, enregistrés, conservés ou transférés au moyen d'un dispositif d'enregistrement électronique partagé permettant d'identifier, directement ou indirectement, le propriétaire dudit actif.

Article 4 - Acheteurs

Cette vente n'est pas destinée aux résidents ou citoyens des États-Unis d'Amérique et aux "U.S. Persons", tel que ce terme est défini par la "Regulation S" de la Securities and Exchange Commission en vertu de la loi américaine sur les valeurs mobilières de 1933. Il est de la responsabilité de chaque acheteur de s'assurer qu'il est éligible à l'achat de ce produit. En achetant ce produit, l'investisseur certifie qu'il n'est soumis à aucune restriction. Il déclare qu'il n'est pas un consommateur au sens de la directive 2011/83/UE du 25 octobre 2011 relative aux droits des consommateurs.

CHAINR OÜ décline toute responsabilité quant à la décision de l'acheteur de procéder à cet investissement et rappelle que cette opération doit être réalisée par l'acheteur en considération de sa situation financière, de sa capacité à subir des pertes partielles ou totales de capital, de son appétence au risque, de sa connaissance et de son expérience des crypto-actifs.

Tout acheteur d'un montant supérieur ou égal à 500 € (cinq cents euros) est soumis à une procédure dite KYC, " Know Your Customer ", afin de répondre aux obligations légales et réglementaires, notamment en matière de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Article 5 - Régime légal de la vente des jetons POWER pour les acheteurs

Le jeton POWER fait l'objet d'un contrat de cession commerciale définitive entre l'émetteur CHAINR OÜ et l'acheteur.

Suite à son achat, l'acheteur a le droit de céder librement son POWER et les droits qui y sont attachés. La plus-value éventuellement réalisée est alors soumise au régime fiscal en vigueur au moment de la vente dans le pays de l'acheteur. CHAINR OÜ aura le droit de rembourser le participant à tout moment en cas de dénigrement du projet ou de toute attitude portant atteinte à son image, ou de toute tentative de détournement de la communauté dans son propre intérêt.

Article 6 - Paiement en monnaie ayant cours légal

Le paiement en monnaie ayant cours légal est opéré par INBLOCKS UAB, société de droit lituanien dont le numéro d'enregistrement est 306067592 siège social : Architektų g. 56-101, LT-04111 Vilnius, Lituanie.

Si l'acheteur choisit le paiement en monnaie ayant cours légal (EUR), il accepte qu'INBLOCKS UAB collabore avec des partenaires réglementés fournisseurs de système de paiement par carte bancaire (acquéreurs) pour réaliser ce service. A date de ces Conditions générales de vente (1er octobre 2022), le partenaire acquéreur d'INBLOCKS UAB est PAYBOX, solution proposées par VeriFone Inc 2744 N University Drive, Coral Springs, FL 33065, USA.

Conformément aux lois applicables de la République de Lituanie, INBLOCKS UAB est enregistré en tant qu'opérateur de portefeuille de dépôt de crypto-actifs et opérateur d'échange de cryptop-actifs. INBLOCKS UAB n'est pas un fournisseur de services financiers agréé. Les services d'échange et de dépôt de crypto-actifs fournis par INBLOCKS UAB ne sont pas réglementés par la Banque centrale de Lituanie.

Article 7 - Données personnelles

La collecte des données dans le cadre de la procédure KYC a pour objet de permettre la réalisation de l'achat et de respecter les obligations légales et réglementaires françaises et européennes, notamment la lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Nonobstant la transmission de ces données à des partenaires pour la réalisation de ce type d'opération, CHAINR OÜ s'engage à garder les données de l'abonné strictement confidentielles. Elles ne sont pas transférées en dehors de l'Union européenne. Dans le cas improbable de la perte ou du vol de ces données, CHAINR OÜ informera directement l'acheteur. Conformément à la loi Informatique et Libertés et au Règlement Général sur la Protection des Données (RGPD), l'acheteur dispose d'un droit d'accès, de rectification,

d'effacement et de limitation du traitement des données le concernant. Il dispose d'un droit à la portabilité et doit adresser sa demande à CHAINR OÜ par email dpo[[@](mailto:dpo@chainr.io)]chainr.io. Il a également le droit d'introduire une réclamation auprès de l'autorité de contrôle de son pays de résidence :

Estonie

Andmekaitse Inspektsioon
39 Tatari St., 10134 Tallinn
Téléphone : +372 627 4135

France

Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL)
3 place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07
Téléphone : +33 (0)1 53 73 22 22

Article 8 - Risques inhérents à l'achat de crypto-actifs

1. Risque de perte en capital

La réussite du projet Civicpower repose sur l'adoption du vote électronique dont le marché n'est pas encore confirmé. Une perte totale du capital investi est donc possible et l'acheteur en est pleinement conscient lors de son investissement.

2. Risque de perte d'accès à un POWER en raison d'une perte des informations d'identification.

Le POWER de l'acheteur peut être associé à un compte sur la plateforme jusqu'à ce qu'il soit distribué à l'acheteur. Ce compte n'est accessible sur la plateforme qu'avec les identifiants délivrés à l'acheteur. La perte de ces identifiants entraînera la perte du POWER. Les bonnes pratiques imposent aux acheteurs de stocker de manière sécurisée leurs identifiants dans un ou plusieurs lieux de sauvegarde géographiquement séparés.

3. Risques associés au protocole Smart Chain d'Ethereum ou de Binance

Les POWER sont basés sur des protocoles de blockchain publics. En tant que tel, tout dysfonctionnement, fonction non anticipée ou fonctionnement inattendu du protocole Ethereum ou BSC peut induire un dysfonctionnement ou un fonctionnement inattendu ou non anticipé des POWER. L'Ether ou le BNB, l'unité de compte native des protocoles utilisés, peuvent eux-mêmes perdre de la valeur indépendamment des POWER. De plus amples informations sur le protocole Ethereum sont disponibles à l'adresse suivante <https://www.ethereum.org>

4. Risques liés aux informations d'identification de l'acheteur

Tout tiers ayant accès aux informations d'identification ou aux clés privées de l'acheteur peut être en mesure de disposer du POWER de l'acheteur. Pour minimiser ce risque, l'acheteur doit se protéger contre tout accès non autorisé à ses appareils électroniques.

5. Risques juridiques

Les conditions d'achat ont été déterminées en tenant compte de la loi européenne applicable au moment de l'offre. L'utilisation du POWER peut être impactée par l'adoption de lois restrictives, la publication d'avis restrictifs ou négatifs, des injonctions par des régulateurs

nationaux, des enquêtes ou des actions réglementaires, y compris, mais sans s'y limiter, des restrictions sur l'utilisation ou la possession de jetons numériques tels que le POWER. Compte tenu de l'absence de qualification des crypto-actifs dans la plupart des pays, chaque acquéreur est fortement encouragé à effectuer une analyse juridique et fiscale liée à l'acquisition et à la détention des POWER en fonction de sa nationalité et de son lieu de résidence.

6. Risque de réseau alternatif et non officiel d' CHAINR OÜ

Suite à la prévente et au développement de la version initiale de la plateforme power.ib.exchange, des réseaux alternatifs peuvent être mis en place, en utilisant le même code et protocole open source sous-jacent au réseau power.ib.exchange. Le réseau officiel power.ib.exchange peut entrer en concurrence avec ces réseaux non officiels basés sur POWER, ce qui pourrait avoir un impact négatif sur le réseau power.ib.exchange et POWER.

Cependant, CHAINR OÜ n'utilisera que le POWER de power.ib.exchange.

7. Risque de vol et de piratage

Les pirates ou d'autres groupes ou organisations malveillants ou criminels peuvent tenter d'interférer avec la plateforme power.ib.exchange ou la disponibilité de POWER de plusieurs façons, y compris, mais sans s'y limiter, les attaques par déni de service, les attaques Sybil, l'usurpation d'identité, le smurfing, les attaques de logiciels malveillants ou les attaques basées sur le consensus.

8. Risque de faiblesses de sécurité dans le logiciel central de l'infrastructure de la plateforme power.ib.exchange

Le logiciel central de la plateforme de gestion POWER est basé sur des logiciels libres. Il existe un risque que l'équipe de power.ib.exchange ou des tiers introduisent, intentionnellement ou non, des faiblesses ou des bogues dans les éléments d'infrastructure de base, interférant avec l'utilisation ou causant la perte de POWER.

10. Risque de faiblesse exploitable ou de percée dans la cryptographie.

Les avancées en matière de cryptographie, ou les avancées techniques telles que le développement d'ordinateurs quantiques, peuvent présenter des risques pour les crypto-monnaies et la plateforme de gestion POWER, ce qui pourrait entraîner le vol ou la perte de POWER.

11. Risques imprévus

Les crypto-actifs et les crypto-jetons sont une technologie récente. En plus des risques énoncés ici, il existe des risques que l'équipe de power.ib.exchange ne peut pas prévoir. Les risques peuvent en outre se matérialiser sous forme de combinaisons ou de variations imprévues des risques stipulés ci-dessus.

Article 9 - Loi applicable et juridiction compétente

Les présentes conditions sont soumises au droit estonien et tout litige éventuel devra être porté devant les juridictions de la Cour d'arbitrage de la Chambre de commerce de de Tallinn, Estonie.